



# FINANCEZ VOS ÉTUDES ET REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !

**Le Centre Hospitalier Jacques Coeur propose des allocations d'études, avec contrat de pré-recrutement, pour les étudiants infirmiers en 3<sup>ème</sup> année.**

L'allocation d'études est attribuée aux étudiants qui s'engagent à intégrer l'établissement à l'issue de leur formation. La durée de l'engagement est fixée par contrat, sur la base d'une fois la durée de la prise en charge des allocations d'études. Le point de départ de la durée de l'engagement est l'obtention du diplôme.



**Si vous êtes intéressé(e) par ce dispositif, n'hésitez pas à contacter :**

**La Direction des Soins : 02 48 48 48 65 | La Direction des Ressources Humaines : 02 48 48 50 43**